

**MAIRIE DE SAINT JULIEN DE CIVRY**  
**COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 Juin 2009**

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr ROUX Didier, Maire

Présents: Didier ROUX – Anne-Marie LAVEDER -André TREMEAUD – Paul SAGE - Patrice MAILLY- Valérie LACROIX – Serge BERTILLOT – Jean-Marc DURY – Jean-Marie JOBARD – Hubert FENEON – Vincent FENEON – Marie-Pascale ALLOIN – Laurent LACROUTE – Valérie PILLOUX – Vincent AUPECLE

Secrétaire de séance: Valérie PILLOUX

Date de convocation : 11 Juin 2009.

-Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 14 Mai 2009. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

- Intervention de Melle EMORINE - Directrice de l'Ecole Publique – sur « l'Ecole Numérique Rurale ». L'Etat propose d'aider les écoles à s'équiper en matériel informatique et donne 9 000 euros pour une installation adaptée aux besoins de St Julien. Cet équipement comprend 8 ordinateurs en réseau, avec WI FI et accès à internet, et il permet de travailler par l'intermédiaire d'un tableau interactif. Le devis est de 11 609 € HT (13 884 € TTC), maintenance comprise et garantie de 3 ans. Le règlement de la dépense incombe à la Commune qui perçoit l'aide de l'Etat.

Délibérations :

1° - Acceptation de la demande concernant l'Ecole Numérique Rurale. Melle EMORINE est invitée à présenter rapidement le dossier (début juillet 2009) à l'Inspection Académique au titre du RPI des Bords de l'Arconce Ecole Publique de St Julien de Civry.

2° - Micro Crèche : le Conseil Municipal prend connaissance des dernières évolutions du dossier présentées par Anne-Marie LAVEDER et Paul SAGE : validation plan d'aménagement de l'architecte, rédaction du projet pédagogique, création d'une commission de recrutement. Le Conseil Municipal accepte l'aménagement de la micro crèche dans son projet actuel et prévoit en principe l'ouverture en Octobre 2009, après réalisation des travaux de bâtiments et d'accès (entrée distincte de celle de l'école, aménagements intérieurs en fonction des normes d'accès , d'hygiène et des obligations de sécurité).

3° - Embauche d'une personne en CAE à la Commune pour diverses activités auprès des enfants et en mairie. Est retenue : Mme THOUIN DIEUAIDE Sabine à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2009 pour 6 mois. Une nouvelle sélection sera organisée le 1<sup>er</sup> Juillet 2009 pour un deuxième contrat CAE.

4° - Maintien des horaires de permanence à la garderie du transport scolaire de Mme Laurence AUGAGNEUR, malgré le fait que cette dépense soit maintenant supportée par la commune ( prise en charge jusqu'à maintenant par le Conseil Général ).

Divers :

-Cour de l'Ecole : Il est prévu un revêtement de la cour moitié goudron – moitié gravier. A entériner par le vote des parents à la réunion du 22 Juin 2009.

-Pique-nique du dimanche 28 juin 2009 au Pont de Pierre –Préparation de l'accès, du parking, des tables et installation d'un groupe électrogène ( pour musique et café) et d'un W.C.

-Conseil d'école le 25 juin 2009 à 20 h 30. Le maire y assistera.

-Achat de mobilier pour l'école : 4 tables et 4 chaises réglables à hauteur, et 2 armoires.

-Déménagement du mobilier de la salle de classe transformée en micro-crèche courant juillet 2009, peintures et menus travaux pour la rentrée scolaire durant les vacances.